

## Traitement et diffusion des résultats

72 exploitations ont été retenues dans l'échantillon pour l'exercice comptable 2012, pour un champ du RICA en Guadeloupe regroupant 2 305 exploitations, soit un taux de sondage de 3,12 %. A chacune des exploitations est associé un coefficient d'extrapolation permettant d'appliquer les résultats de l'échantillon à l'ensemble de la population représentée.

### Part des exploitations du champ RICA par Orientation Technico – Economique (OTEX)

	Toutes exploitations	Spécialisées en Grande Culture	Spécialisées en Cultures Fruitières	Autres exploitations
Nbre d'exploitations (RA 2010)	7 804	4 220	673	2 911
Dont Population RICA (PBS ≥ 15 000 €)	2 199	963	457	779
Répartition de la population RICA	100%	44%	21%	35%
Dont échantillon RICA	72	27	20	25

La population RICA est principalement composée d'exploitations spécialisées en grandes cultures (44%) ou en cultures fruitières (21%). Les autres exploitations (35%) sont caractérisées par différentes spécialisations (élevage, maraichage, polyculture, ...).

## DÉFINITIONS

**Éléments de typologie des exploitations (Réglement (CE) n°1242/2008 de la Commission du 8 décembre 2008) :**

**1) La Production Brute Standard (PBS) :** La PBS de l'exploitation constitue un ordre de grandeur d'un potentiel de production hors subventions des exploitations. Elle est calculée en appliquant un coefficient normatif régionalisé à chacune des superficies et des têtes d'animaux de l'exploitation et en sommant les PBS partielles ainsi obtenues. Bien qu'exprimée en euros, la PBS ne représente pas le chiffre d'affaires observé des exploitations. La PBS totale et les PBS partielles permettent essentiellement de classer les exploitations selon leur classe de dimension (CDEX) et leur orientation (OTEX).

**2) La Classe de Dimension Economique de l'Exploitation (CDEX) :** La CDEX est déterminée sur la base de la production brute standard totale de l'exploitation. Elle est exprimée en euros et constitue un classement des exploitations selon leur taille :

- Petites exploitations : PBS ≤ 25 000 euros
- Moyennes exploitations : 25 000 ≤ PBS ≤ 100 000 euros
- Grandes exploitations : PBS > 100 000 euros.

**3) L'Orientation Technico – Economique des exploitations agricoles (OTEX) :** L'OTEX constitue le classement des exploitations selon leur(s) production(s) principale(s), en fonction des parts relatives des PBS partielles. La classification complète comprend 64 postes, mais des regroupements sont généralement utilisés.

**L'Unité de Travail Annuel (UTA) :** L'UTA correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an. Une UTA équivaut à 1600 heures de travail annuel.

**UTANS :** Unité de Travail Annuel Non Salarié.

**La Superficie Agricole Utilisée (SAU) :** comprend les grandes cultures (céréales, cultures industrielles, légumes secs, fourrages...), les superficies toujours en herbe, les légumes, les fleurs, les cultures semi-permanentes et permanentes (vergers...), et les jachères.

**L'Unité Gros Bétail (UGB) :** Les cheptels sont connus en nombre de têtes. Leur mesure en unité gros bétail (UGB) permet de comparer les effectifs de troupeaux composés d'animaux d'espèces ou de catégories différentes.

**L'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) :** correspond au flux de ressources générées au cours de l'exercice, par la gestion courante de l'exploitation agricole, sans tenir compte de sa politique d'investissements (amortissements) et de sa gestion financière (frais financiers). L'EBE est calculé par différence entre la valeur de la production de l'exercice, augmentée des subventions d'exploitation et des indemnités d'assurance, et la valeur des consommations intermédiaires, des fermages, des primes d'assurances, des impôts et taxes, et des charges de personnel.

**Le Résultat Courant Avant Impôts (RCAI) :** correspond au résultat d'exploitation + résultat financier. Dans le RICA, le RCAI est calculé avant déduction des cotisations sociales de l'exploitant.

# Agreste

## GUADELOUPE

## Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA) - Premiers résultats

N° 04 - décembre 2014

*Le Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA) est une enquête annuelle communautaire mise en œuvre en France depuis 1968. Les données technico-économiques et comptables collectées auprès des exploitations membres du réseau permettent d'analyser la formation et la diversité des revenus des agriculteurs, et de dresser des diagnostics économiques et financiers. Cette publication présente les premiers résultats de cette enquête réalisée nouvellement en Guadeloupe, millésime 2012. Ils seront mis à jour et consolidés annuellement.*

### Présentation du RICA

La Guadeloupe intègre le RICA européen pour la première fois au titre de l'exercice 2012. Le Réseau d'Information Comptable Agricole est une enquête qui vise à collecter annuellement des données comptables et technico-économiques auprès d'un échantillon d'exploitations agricoles. Il est mis en œuvre dans les États membres de l'Union Européenne selon des règles et des principes communs. C'est la seule source de données microéconomiques harmonisées des exploitations agricoles à l'échelle européenne. Les exploitations agricoles entrant dans le champ du RICA sont des exploitations professionnelles définies par leur taille économique comme "moyennes" ou "grandes", c'est à dire que leur Production Brute Standard (PBS) est supérieure à 25 000 €. Pour les DOM, les exploitations dont la PBS est comprise entre 15 000 € et 25 000 € ont été intégrées dans le champ du RICA, afin de garantir une meilleure représentativité de l'agriculture de ces territoires qui comprennent une part plus importante qu'en métropole d'exploitations de petite dimension économique. Les exploitations couvertes par le RICA représentent au moins 84% du potentiel économique de l'agriculture guadeloupéenne.

### Focus sur les exploitations spécialisées en canne à sucre et banane

Sur la base de l'échantillon actuel, seuls les résultats des deux principales orientations technico-économiques des exploitations agricoles (OTEX) seront valorisés : exploitations spécialisées en grandes cultures et exploitations spécialisées en fruits. Sur l'échantillon RICA étudié, les exploitations spécialisées en cultures fruitières sont exclusivement des exploitations cultivant de la banane export. Le produit de ces exploitations est généré quasi-exclusivement par la banane (97% de la PBS). Pour les exploitations spécialisées en grandes cultures, l'échantillon est constitué d'exploitations spécialisées dans la culture de la canne à sucre. Celles étudiées présentent un niveau de diversification supérieur aux exploitations spécialisées en banane : 11 % de la PBS des exploitations est apportée par des productions de diversification (bovins, maraichage, ...).

Les deux orientations présentent des profils de taille économique bien différents :

- pour les exploitations spécialisées en canne, la taille moyenne est de 27 000 €, soit proche du plancher de la classe des moyennes exploitations (les exploitations de taille moyenne ont une PBS comprise entre 25 000 € et 100 000 €). La classe dominante regroupant 59 % des exploitations est celle des exploitations les plus petites ayant une PBS entre 15 000 € et 25 000 €.

- pour les exploitations spécialisées en banane, la taille moyenne est de 91 000 €, soit proche du plafond de la classe des moyennes exploitations. La classe dominante regroupant 55 % des exploitations est celle des exploitations ayant une PBS entre 25 000 € et 50 000 €.

## Agreste : la statistique agricole

Directeur de la publication : V. FAUCHER  
 Rédacteurs : A. DUCROT, C. DIMAN  
 et J. CLODINE-FLORENT  
 P A O : W. NESTOR  
 Impression : AIN - Ministère de l'agriculture  
 Dépôt légal : décembre 2014  
 ISSN : 1957-6161 série "Agreste Guadeloupe"  
 Prix : 3,00 €

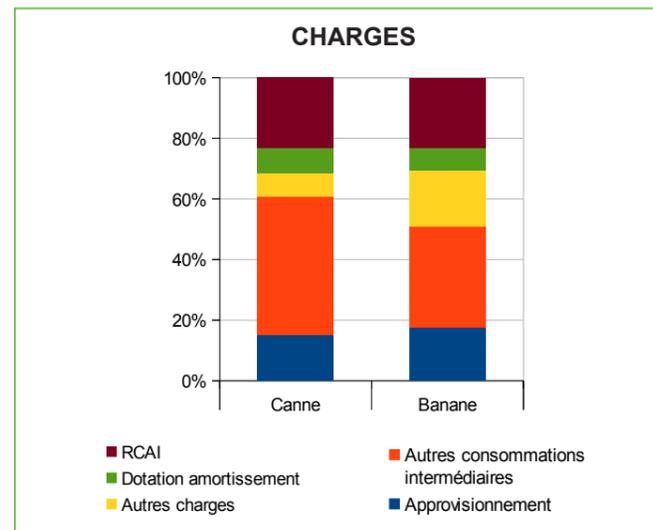
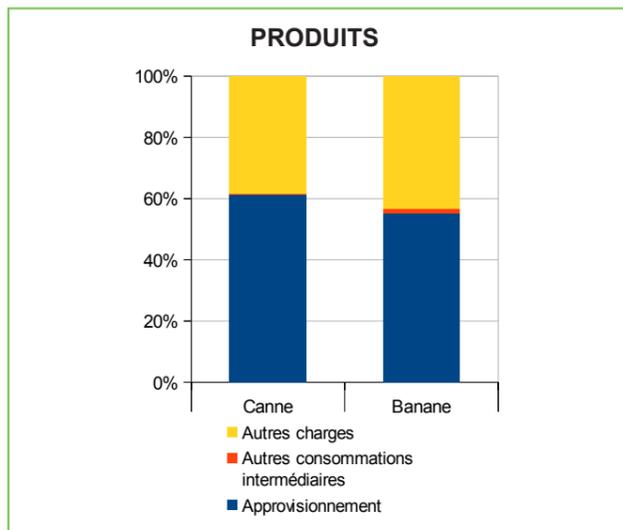


Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt  
 Service de l'information statistique et économique  
 Jardin Botanique - Circonvallation  
 97109 BASSE-TERRE

Tél : 0590-99-09-09 / Fax : 0590-99-09-10  
 E.mail : sise.daaf971@agriculture.gouv.fr  
 Sites internet : http://daaf971.agriculture.gouv.fr  
 www.agreste.agriculture.gouv.fr



## Répartition des produits et des charges par type d'exploitation



**Le produit de l'exercice** (net des achats d'animaux) est la somme des produits bruts élémentaires (animaux, produits animaux, végétaux, produits végétaux, produits horticoles). De manière plus détaillée, il correspond à une agrégation de la production vendue, des variations de stocks, de la production immobilisée, de la production auto-consommée et des produits divers provenant d'activités secondaires non séparables, diminuée des achats d'animaux. Le produit de l'exercice est en moyenne quatre fois plus important pour les exploitations spécialisées en banane, 91 500 €, contre 22 500 € pour les exploitations en canne. Ramené à la main d'oeuvre par exploitation, le produit est de 36 500 €/UTA (Unité de Travail Annuel) pour les exploitations spécialisées en banane, et 21 100 €/UTA pour celles spécialisées en canne.

**Les charges d'approvisionnement** sont cinq fois plus élevées pour les exploitations de l'orientation "fruits-banane" soit 29 200 €, contre 5 600 € pour les exploitations de l'orientation "grandes cultures-canne". Les engrais et amendements représentent plus de la moitié des charges d'approvisionnement pour les exploitations de l'OTEX "grandes cultures", et un quart environ pour les exploitations de l'OTEX « Fruits-Banane » pour lesquelles les charges de fournitures pèsent pour la moitié des charges d'approvisionnement.

**La valeur ajoutée produite** est très faible pour les exploitations spécialisées en canne ou en banane, avec respectivement 250 € et 6 600 €. Ce sont les subventions d'exploitation qui permettent d'obtenir un excédent brut d'exploitation moyen nettement positif : 11 650 € pour la canne et 49 450 € pour la banane.

**Les subventions d'exploitation** représentent les sommes accordées à l'exploitation par l'Union européenne, l'État, ou les collectivités publiques. Les exploitations de l'OTEX « fruits » bénéficient en moyenne d'une valeur de subventions d'exploitation (71 700 €) cinq fois plus importantes que les exploitations de l'OTEX « grandes cultures » (14 100 €). Mais, ramenées à la production de l'exercice, le niveau de subventions est proche des deux OTEX. Les subventions d'exploitation représentent pour la canne 0,60 € pour 1 € de production, et pour la banane 0,80 € pour 1 € de production.

**Le Résultat Courant Avant Impôts (RCAI)** correspond au solde intermédiaire de gestion, calculé pour l'essentiel ainsi : production de l'exercice + subventions d'exploitation – charges d'exploitation (y compris amortissements) – charges financières nettes. En application des règles communautaires, les cotisations sociales de l'exploitant, considérées comme un élément de rémunération de l'exploitant, ne sont pas prises en compte pour le calcul du RCAI. Pour l'année 2012, il s'élève à 8 500 € pour les exploitations spécialisées en canne et à 38 400 € pour celles en banane. Les exploitations ayant en moyenne 1 Unité de travail agricole non salariée, le RCAI par UTANS (Unité de Travail Annuel non Salarié) sera équivalent au RCAI des exploitations.

**Le résultat d'exploitation** est le résultat de l'excédent brut d'exploitation (EBE) et des produits de gestion courante (des subventions d'exploitation, des indemnités d'assurance, des remboursements forfaitaires de TVA, des rabais, remises et ristournes obtenues, des autres produits de gestion courante, des produits financiers et des transferts de charges), diminué des dotations aux amortissements. Pour l'échantillon RICA retenu, le résultat d'exploitation correspond à 8 700 € pour les exploitations spécialisées en canne et à 38 700 € pour celles en banane.

**Le poids de l'endettement** correspond au remboursement du capital emprunté à long ou moyen terme + charges financières / Excédent brut d'exploitation (EBE). On rapproche fréquemment la charge de la dette (annuité d'emprunt à long ou moyen terme et frais financiers court terme) de l'excédent brut d'exploitation (EBE) qui mesure la ressource dégagée par l'activité. On remarque que ce ratio est quasiment équivalent pour les deux orientations retenues, la canne et la banane, soit un taux d'endettement respectif de 7,69% et 7,47%, ratio nettement moins élevé qu'en France métropolitaine (40%).

**Le poids des charges sociales** correspond au rapport des charges sociales de l'exploitant et de l'excédent brut d'exploitation. Pour l'échantillon présenté le poids des charges sociales s'élève pour la canne à 5,98% et pour la banane à 1,82%. Elles sont nettement plus élevées en France métropolitaine où elles sont évaluées à 18,41% par exploitation en moyenne.

RÉSULTATS ÉCONOMIQUES	Unité	OTEX		
		Toutes orientations	Grandes Cultures (canne)	Fruits (banane)
Nombre d'exploitation - Échantillon		72	27	20
Nombre d'exploitation - Population		2199	963	457
<b>Caractéristiques générales des exploitations suivies par le RICA</b>				
<b>Surface agricole utilisée</b>	Ha	8,7	9,31	7,23
Dont surface en canne à sucre	Ha	3,9	6,31	0,12
Dont surface en banane	Ha	1	0	4,9
Dont surface en jachère	Ha	0,5	0,7	2
Dont STH (superficie toujours en herbe)	Ha	1,6	2	0
Effectifs animaux	UGB	23,5	5	0
Dont bovins	Tête	8,2	6	0
Nombre d'UTA total	UTA	1,8	1,1	2,5
Dont UTA non salariée	UTA	1,1	1,0	1,0
Dont salariée	UTA	0,6	0,1	1,5
<b>Résultats économiques</b>				
<b>Production de l'exercice (nette des achats d'animaux)</b>	k€	<b>96,8</b>	<b>22,5</b>	<b>91,5</b>
- Charges d'approvisionnement (intrans, phyto, emballages pour bananes)	k€	34,4	5,6	29,2
- Achats et charges externes (équipements, défiscalisation, prestations)	k€	40,7	16,6	55,7
<b>= Valeur ajoutée (hors fermage)</b>	k€	<b>21,7</b>	<b>0,25</b>	<b>6,6</b>
+ Remboursement forfaitaire de TVA	k€	0	0	0
+ Subventions d'exploitation	k€	28,27	14,06	71,74
+ Indemnités d'assurances	k€	0,16	0,08	0,53
- Fermage, Métayage	k€	2,11	1,88	3,29
- Charges de personnel (salaires, charges sociales et autres)	k€	11,95	0,6	25,27
- impôts et taxes	k€	0,92	0,26	0,86
<b>= Excédent brut d'exploitation (EBE)</b>	k€	<b>35,17</b>	<b>11,65</b>	<b>49,45</b>
+ Produits de gestion courante	k€	0,48	0,0	1,8
- Dotations aux amortissements (hangars, matériels)	k€	9,86	2,96	12,62
<b>= Résultat d'exploitation</b>	k€	<b>25,79</b>	<b>8,7</b>	<b>38,66</b>
+ Produits financiers	k€	0,57	0,04	0,63
- Charges financières	k€	1,04	0,19	0,91
<b>= Résultats courant avant impôt (RCAI)</b>	k€	<b>25,29</b>	<b>8,52</b>	<b>38,39</b>
- Charges sociales de l'exploitant	k€	1,95	0,74	0,86
<b>= RCAI après paiement des charges sociales</b>	k€	<b>23,34</b>	<b>7,78</b>	<b>37,53</b>
Flux financiers disponibles (RCAI après Ch. Soc.+dot. Amort. - Remb. K emprunté)	k€	28,71	10,07	47,40
Prélèvements « privés » nets des apports	k€	18,78	7,46	36,42
Total actif	k€	152,2	57,51	136,83
Capitaux propres	k€	104,05	33,22	98,16
Emprunts LMT – Long Moyen Terme (fin d'exercice)	k€	12,78	5,11	7,4
Remboursement du capital emprunté (LMT)	k€	4,49	0,67	2,75
Immobilisations (fin d'exercice)	k€	75,85	34,57	77,44
Investissements (acquisitions – cessions)	k€	12,51	5	7,12
Autres produits (indem.assur. + prod. Gest. Courante + prod. Financiers)	k€	1,48	0,12	2,99
Autres charges (charges pers. + impôts taxes + fermage + charges financières)	k€	16,2	2,93	30,33
Autres consommations intermédiaires (achats et charges externes)	k€	40,65	16,61	55,69
<b>Ratios technico-économiques</b>				
Produit brut total/ha SAU	k€	14,51	3,94	22,98
Produit brut végétal/ha SAU	k€	3,98	1,80	11,81
Produit brut animal/UGB	k€	2,20	0,40	0
Production brute/UTA	k€	55,00	21,10	36,50
Résultat courant par UTA non salariée		22,5	8,3	37,1
Subvention d'exploitation/ha SAU	k€	3,25	1,51	9,92
Subvention d'exploitation/UGB	k€	1,20	2,81	0
Subvention d'exploitation/Produit de l'exercice	k€	0,29	0,62	0,78
% de subventions dans le produit brut total	%	22%	38%	43%
% de subventions dans le RCAI	%	112%	165%	187%